



Monsieur Léopold MOREAU
Président de l'Association des Maires des Deux-Sèvres

Madame Nathalie PIGNON
Présidente du Tribunal de Grande Instance de Niort

Madame Natacha RATEAU
Procureure de la République

ont le plaisir d'inviter les élus deux-sévriens et leurs collaborateurs à participer à une
réunion d'information gratuite qui aura pour thème :

**LES NOUVELLES COMPÉTENCES DES COMMUNES EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
INTRODUITES PAR LA LOI DE MODERNISATION DE LA JUSTICE DU XXI^{ÈME} SIÈCLE**

Cette réunion se déroulera le **mercredi 6 décembre 2017 de 14h à 16h30 à Pompaire**
(Salle polyvalente - 6 rue de la Roulière, 79200 Pompaire).

PROGRAMME

Marie-Pierre MERLE, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de NIORT, et Pierre MARTELLO, Vice-Procureur au Tribunal de Grande Instance de NIORT, vous présenteront :

- ⇒ **Le changement de prénom :**
 - Appréhender la notion d'intérêt légitime
 - La compétence judiciaire en cas de rejet (saisine du Parquet et du JAF)
- ⇒ **La rectification des erreurs matérielles dans les actes d'état civil :**
 - L'esprit de simplification de la réforme
 - Délimitation du champ d'intervention de l' Officier d'état civil et de la compétence judiciaire
- ⇒ **Les principales autres dispositions :**
 - Changement de sexe (*une procédure démedicalisée*)
 - Changement de nom (*du nouveau pour les ressortissants français et étrangers*)
 - La possibilité de célébrer le mariage dans tout bâtiment communal

COUPON-REPONSE

Collectivité.....

Nom - Prénom..... Fonction.....

accompagné(e) de.....

assistera à la réunion du mercredi 6 décembre 2017 de 14h à 16h30 à Pompaire (6 rue de la Roulière, 79200 Pompaire).

Questions que vous souhaitez éventuellement poser (avant le 1er décembre):.....

.....
.....
.....

Merci de retourner ce coupon par mail ou par courrier : a.d.m.79@wanadoo.fr et ADM79, 65 avenue de Limoges 79000 Niort